



Mercredi 25 septembre 2013

Monsieur le Directeur Général

de l'Aviation Civile

Monsieur le Directeur Général,

Depuis de nombreux mois maintenant, les personnels de la DGAC, tous corps confondus, sont en attente de la publication de l'arrêté d'avancement 2013.

FO vous a maintes fois fait part de ses inquiétudes à ce sujet et à chaque reprise les services de la DGAC en charge de la gestion des personnels ont répondu que la publication de l'arrêté était imminente.

Dernièrement, lors du CT DGAC du 09 septembre 2013, FO a rappelé l'urgence de ce dossier qui impacte tous les corps. Le secrétaire général avait répondu que suite à un contact récent avec la direction du Budget le dossier devait enfin se débloquer dans les jours suivants.

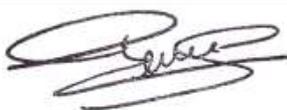
Au-delà du retard que subiront l'ensemble des agents de tous corps, les conséquences pour les TSEEAC sont d'autant plus importantes que l'avancement au grade de principal conditionne également l'accès aux sessions d'examen de la « 2<sup>ème</sup> qualification statutaire » prévues mi-octobre 2013. Si la publication de l'arrêté survenait après cette date les TSEEAC subiraient un préjudice considérable dans leur déroulement de carrière et une perte au niveau indemnitaire. Nous vous demandons de dégager une solution acceptable pour les TSEEAC qui sont inscrits aux épreuves de la « 2<sup>ème</sup> qualification statutaire » et en attente de leur nomination au principalat. Afin que ces agents n'aient pas à subir un préjudice conséquent il convient soit de leur accorder à titre dérogatoire la possibilité de se présenter à l'examen, soit de prévoir une 2<sup>ème</sup> session d'examen qui se déroulera à l'issue de leur nomination.

Il en va de même pour les personnels administratifs pour lesquels le nombre de postes ouverts aux examens professionnels est lié au taux d'avancement.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Général, de bien vouloir clarifier le dialogue avec la direction du Budget afin d'obtenir la publication du texte pour le 1<sup>er</sup> octobre. L'exaspération des personnels est réelle et de plus en plus forte et pourrait déboucher sur un conflit social à très brève échéance.

Dans l'attente d'une issue rapide, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations,

Pour le SNPACM-FO



Didier PENNES

Pour le SNNA-FO



Thierry MOROT

Pour le SNICAC-FO



Olivier RICHARD

